

DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Familles recomposées et droits du survivant : savoir liquider pour anticiper

NEW

Les recompositions familiales, de plus en plus nombreuses et multiples dans leurs formes, rendent les règlements successoraux difficiles : les opérations liquidatives sont complexes, notamment en présence de libéralités antérieures.

Cette formation revient sur les principes applicables, grâce à plusieurs cas pratiques, avec pour ambition une parfaite maîtrise de la technique liquidative.

Elle a également pour objectif de proposer des solutions pour anticiper les problèmes liquidatifs : contenu des testaments, donations entre époux ou contrats de mariage.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser les règles du rapport et la réduction
- Savoir imputer les libéralités entre vifs et à cause de mort, notamment au profit du conjoint survivant
- Savoir déterminer les droits des parties dans la masse successorale
- Résolution de cas pratiques
- Propositions de solutions pour une protection efficace du survivant



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé théorique
- Rappel des principes
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Propositions de solutions pratiques pour anticiper
- Description et analyse
- Mise en situation
- Cas pratiques / Séries d'exemples concrets
- Support visuel



FORMATEURS

Sébastien RICHARD et Jonathan RICHERMOZ
Juristes consultants et Animateurs de formation du
CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Maîtrisant
Expert

OBJECTIF

●●●○ Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en liquidation des successions



PLUS-VALUE

- Maîtriser la liquidation civile d'une succession
- Savoir anticiper les problématiques



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1

LE CONJOINT SURVIVANT

- Comment calculer ses droits légaux en propriété ou en usufruit ?
- L'application du droit viager au logement
- Le traitement des libéralités consenties au conjoint survivant
 - les différentes libéralités à cause de mort : pour une meilleure rédaction
 - le traitement des libéralités : la combinaison des quotités disponibles
- Un outil au service du conjoint survivant : le cantonnement des libéralités
- L'autre modalité de protection : préciputs et attributions de communauté
 - liquidation de la succession en présence d'un avantage matrimonial

4h30

2

LE SURVIVANT NON MARIÉ : PARTENAIRE OU CONCUBIN

- Des droits légaux minimes ou inexistants
- Libéralités en usufruit : difficultés liquidatives
- Comment concilier les droits du survivant et ceux des héritiers réservataires

2h30